



8, rue Claude Lewy
45073 ORLEANS CEDEX 2
☎ 02 38 51 82 82
E-mail : javer-audit@javer.fr

CAMELEON Association France

Association loi 1901

82, rue Philibert Guide
71100 Chalon sur Saône

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Aux membres de l'association,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CAMELEON ASSOCIATION FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie six du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



3. **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables suivies par votre association. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Nous nous sommes assurés que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note « notes sur le CROD et le CER » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. **Vérification spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de votre association.

5. **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

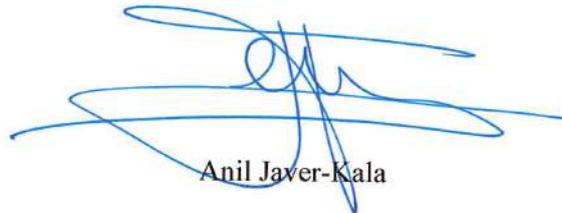
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Orléans, le 16 juin 2025,
Le Commissaire aux comptes,

JAVER AUDIT



Anil Javer-Kala

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	16 296	16 296		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 110	1 110		
Autres immobilisations corporelles	29 820	24 423	5 397	6 931
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	108 180		108 180	
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 600		6 600	6 600
TOTAL I	162 006	41 829	120 177	13 531
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 100		3 100	239 598
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	326 909		326 909	476 973
Valeurs mobilières de placement	281 942		281 942	461 188
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 261 026		1 261 026	1 200 260
Charges constatées d'avance	3 487		3 487	4 830
TOTAL III	1 876 464		1 876 464	2 382 848
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 038 470	41 829	1 996 641	2 396 379

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	200 534	200 534
Fonds propres complémentaires	14 910	14 910
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	300 881	200
Autres réserves		
Report à nouveau	608 778	700 681
Excédent ou déficit de l'exercice	-39 801	208 778
Situation nette	1 085 302	1 125 103
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	1 085 302	1 125 103
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	80 247	109 823
TOTAL III	80 247	109 823
Provisions		
Provisions pour risques	13 000	
Provisions pour charges		8 000
TOTAL IV	13 000	8 000
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 487	11 757
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	90 550	99 988
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	168 511	210 794
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	540 543	830 913
TOTAL V	818 091	1 153 453
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 996 641	2 396 379

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations	8 785	10 360
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		2 274
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	7 580	8 305
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	323 037	366 058
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	331 049	359 477
Mécénats	155 129	116 093
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	444 388	440 905
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	59 910	343 005
Autres produits	1 220	93
TOTAL I	1 331 097	1 646 568
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		631
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	220 666	126 097
Aides financières	580 569	520 339
Impôts, taxes et versements assimilés	14 806	13 406
Salaires et traitements	383 398	339 663
Charges sociales	140 260	117 548
Dotations aux amortissements et dépréciations	3 833	4 406
Dotations aux provisions	5 000	8 000
Reports en fonds dédiés	30 334	109 823
Autres charges	2 765	14
TOTAL II	1 381 630	1 239 927
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-50 533	406 642
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	19 484	9 979
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	19 484	9 979
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	19 484	9 979
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-31 049	416 621

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 016
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		1 016
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 230	200 000
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		6 724
TOTAL VI	4 230	206 724
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-4 230	-205 708
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	4 522	2 134
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 350 582	1 657 563
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 390 382	1 448 785
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-39 801	208 778

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	1 150	
Prestations en nature	344 385	
Bénévolat	68 893	
TOTAL	414 427	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	1 150	
Prestations en nature	344 385	
Personnel bénévole	68 893	
TOTAL	414 427	

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 1 996 641 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -39 801 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

CAMELEON Association France agit pour un monde sans violences sexuelles à l'égard des enfants et des adolescents. La protection, l'accompagnement et la réhabilitation des victimes de violences sexuelles constituent un aspect fort de la mission de CAMELEON, qui veille également à sensibiliser et responsabiliser les communautés, les familles et leurs enfants aux droits de l'Enfant dans la perspective d'un développement économique et social durable.

NOS MISSIONS AUX PHILIPPINES :

Protection et Guérison : CAMELEON a construit trois Maisons d'Accueil aux Philippines destinées à accueillir, protéger et héberger des jeunes filles victimes de violences sexuelles. Grâce à une équipe professionnelle locale qui leur est dédiée, les jeunes filles vont à l'école, bénéficient de soins médicaux, psychologiques, d'une assistance juridique et pratiquent des activités sportives et de cirque, artistiques et récréatives afin de soigner leurs traumatismes et se reconstruire.

Réinsertion et Autonomie : Après 3 à 4 ans passés en Maison d'Accueil, les jeunes filles sont réinsérées dans leur famille ou en famille d'accueil. Elles restent accompagnées par CAMELEON jusqu'à ce qu'elles terminent leurs études et deviennent complètement autonomes et responsables.

Education, Formation et Développement communautaire : Grâce à des parrainages scolaires, des jeunes garçons et jeunes filles issus de familles défavorisées et en situation de déscolarisation ont accès à l'éducation, à des formations professionnelles et/ou à un cursus d'études supérieures. CAMELEON agit directement auprès des familles et des communautés locales avec des actions de soutien à la parentalité, des actions sociales et sanitaires et des projets générateurs de revenus. Les jeunes et les familles sont formés et responsabilisés ; ils deviennent des acteurs du changement et des leaders dans leur communauté pour porter la mission de l'association et réduire les cas de violences sexuelles et violences domestiques.

Sensibilisation, Prévention et Plaidoyer : CAMELEON mène des actions de sensibilisation et de plaidoyer auprès des populations, des autorités locales, nationales et internationales afin de prévenir les violences sexuelles et la maltraitance sur les enfants. Dans ce cadre, CAMELEON forme d'anciens bénéficiaires pour qu'ils deviennent ambassadeurs et interviennent auprès des populations locales pour défendre les droits de l'Enfant.

Urgence : CAMELEON intervient en urgence, notamment en cas de catastrophes naturelles, pour fournir des soins, de la nourriture, des vêtements ou toute autre forme d'aide comme la reconstruction des maisons des familles, du personnel local et des structures d'accueil.

NOS MISSIONS EN FRANCE :

Prévention et Education : CAMELEON intervient en milieu scolaire et périscolaire avec une démarche d'éducation à la citoyenneté pour sensibiliser les élèves aux droits de l'Enfant, à la prévention des violences, y compris sur Internet et les réseaux sociaux, à l'égalité filles-garçons et à la solidarité internationale.



Sensibilisation et Formation : CAMELEON agit dans le but d'éveiller les consciences auprès du grand public sur les violences sexuelles et renforcer les compétences des parents et des professionnels pour protéger les enfants, y compris sur Internet et les réseaux sociaux.

Plaidoyer et Mobilisation : CAMELEON mène des actions de plaidoyer auprès des institutions et des pouvoirs publics dans la perspective de faire évoluer les lois et inscrire les droits de l'Enfant comme priorité stratégique et politique. En travaillant avec les membres de son réseau, CAMELEON encourage les débats publics et interpelle les pouvoirs publics pour mieux protéger les enfants contre les violences et la maltraitance.

Vie associative France et International : CAMELEON pilote et anime un réseau international d'antennes et de relais. La communication, les échanges de bonnes pratiques, les actions de collecte de fonds, de recherche de parrains/marraines, la formation de bénévoles et volontaires terrain, et l'organisation d'évènements permettent la mise en œuvre des projets et programmes.

MOYENS :

En France comme aux Philippines, les administrateurs et les équipes composées de salariés, stagiaires, bénévoles et volontaires permettent la réalisation des différentes missions de CAMELEON. Pour la bonne mise en œuvre des projets et programmes en France et aux Philippines, CAMELEON mène différentes actions : appel à la générosité publique et collectes de fonds, recrutement, formation et soutien de bénévoles et de volontaires, organisation d'évènements, vente de produits issus de l'artisanat philippin, communication externe contribuant à la visibilité et la notoriété de l'association, échange de bonnes pratiques.

En outre, CAMELEON a mis en place un système de parrainages scolaires pour ses bénéficiaires, avec des marraines et parrains, qui vise à financer les études mais aussi les soins apportés aux enfants et leurs familles. CAMELEON peut également s'appuyer sur des bailleurs/partenaires/mécènes publics et privés pour financer les projets et programmes, apporter un soutien technique et/ou renforcer les compétences des équipes à travers le mécénat de compétence, ainsi que des réseaux dont l'association est membre pour mieux protéger les enfants.

Enfin, l'antenne suisse de CAMELEON collecte des fonds et des parrainages pour soutenir financièrement les actions et programmes de l'association aux Philippines. CAMELEON s'appuie également sur des organisations partenaires au Luxembourg, en Andorre, aux États-Unis, au Japon et en Belgique qui contribuent à soutenir financièrement ses programmes.

Faits caractéristiques

Néant

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- Logiciels 3 ans,
- Installations techniques, 4 ans,
- Mobilier de bureau et informatique entre 3 et 5 ans,
- Mobilier 10 ans,
- Installations générales 10 ans.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir à savoir:

- Régie Île de France	7KE,
- Fondation Air France	10KE,
- Fondation de France	80KE,
- Fonds Meyer Louis	60KE,
- Fondation WAVESTONE	20KE,
- Fonds de dotation HEMERA	30KE,
- CDC Habitat	4.5KE,
- Fondation SANCTA DEVOTA	20KE,
- La Boutique du personnel glisy	1KE,
- FRIO	5.505KE,
- Fonds pour l'Enfance	4.320KE,
- Fondation des Hopitaux	25KE,
- Fonds Jean Francois	30KE.

Provision pour risques et charges

Une provision pour risques et charges a été constituée à la clôture de l'exercice à hauteur de 5 000 euros.

Engagements de départ à la retraite

La convention collective de l'association ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à 80 247 euros

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 2 704.75 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 18.75€/heure correspond à un montant de 68 892.5 euros.

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite pour 345 534.91 euros.
Cette mise à disposition est composée :

- de prestations pour 344 384.91 euros (transport, cadrage et développement d'outil de développement numérique, diffusion de spot TV Merci, diffusion de print Merci, campagne Merci, RP sur strat 2025, coaching et conception digitale, mise en conformité RGPD et refonte site internet, SEO, frais d'avocat spécialisé droit social, frais prise en charge procès du déni + offre entreprise);
- de la prise en charge des frais d'assurance (AXA) pour 450 euros;
- de dons de matériels pour 700 euros.

Le bénévolat et les contributions volontaires en nature s'élevaient respectivement à 56 858 euros et 161 878 euros (156 626 euros de prestations en nature et 2 252 euros de dons en nature).

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Notes sur le compte de résultat

Le résultat est un déficit de 39 800,57 €.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Cotisations et ventes de biens et services :

	Montant
Cotisations	8 785
Prestations de services	7 580
Total	16 365

Les cotisations se chiffrent à 8 785 € (- 1 575 € par rapport à l'exercice 2023)

Les ventes de biens et services s'élèvent à 7 580 € contre 10 578,6 € lors de l'exercice précédent (-29 998,16 €)

Concours publics et subventions d'exploitation :

Le total de ces produits s'est élevé à 323 037,33 € soit une diminution de 43 020,66 € par rapport à l'exercice 2023 qui s'explique principalement par l'évolution de la subvention AFD.

Pour rappel, Caméléon a signé le 28/11/2023 une nouvelle convention dans le cadre de la poursuite du programme. Or, cette convention porte sur la période du 1/09/2022 au 31/08/2025. Aucun Produit à recevoir n'avait été constaté en 2022. Ainsi, sur l'exercice 2023, c'est la quote-part du 1/09/2022 au 31/12/2023 (16 mois) qui a été comptabilisée. En 2024, la quote-part correspond à 12 mois générant une variation d'environ 78 K€ correspondant aux 4 mois d'écart.

Les autres fonds publics se chiffrent à 89 704 € soit une progression de 34 758 € par rapport l'année 2023. Ils se décomposent comme suit :

- Aide à l'emploi : 370 €
- Caisse des Dépôts et Consignation : 9 000 €
- Région Ile de France : 6 667 €
- Cité Educative Aulnay-sous-Bois : 18 667 €
- Direction Générale de la Cohésion Sociale : 55 000 €

Concours publics et subventions octroyés sur 2024

	Union Européenne	Etat	Collectivités territoriales	Autres	Total
Concours publics			22 000	64 000	86 000
Subvention d'exploitation					
Subvention d'équilibre					
Subvention d'investissement					
			22 000	64 000	86 000

Collectivités Territoriales : 10 000 € Région Ile de France et 12 000 € Cité Educative Aulnay Sous Bois

Autres : DGCS pour 55 000 € + CDC pour 9 000 €

Ressources liées à la Générosité du public :

Ces produits se sont chiffrés à 486 178 € soit une hausse de 45 273 € par rapport à l'exercice 2023.

Contributions financières des entreprises :

Ce poste s'est élevé à 444 388 € soit une progression de 3 483 € par rapport à l'exercice précédent.

Utilisations des fonds dédiés :

La reprise des fonds dédiés se chiffre à 59 910 €. La variation importante (- 283 095 €) par rapport au montant 2023 (343 005 €) s'explique par la reprise exceptionnelle réalisée sur l'exercice 2023 de manière à régulariser les soldes des fonds dédiés.

Rémunération du Commissaire aux Comptes :

Honoraire de certification des comptes : 4 860 euros

Charges et produits exceptionnels :

Le montant des charges exceptionnelles s'est élevé à 4 230 € (créance irrécouvrable).

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif total	Effectif Equivalent Temps Plein
Cadres		4	4	4
Employés		3.74	3.74	3.74



Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Information non mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait à communiquer indirectement une rémunération individuelle.

Contributions volontaires

La valorisation des contributions volontaires se décompose comme suit et se retrouve dans les comptes hors bilan:

- personnel bénévole : 68 892 €
- mise à disposition gratuite de prestations : 344 385 €
- secours en nature : 1 150 €

Valorisation des heures bénévoles :

3 483 heures correspondant à des missions réalisées en France et aux Philippines valorisées en fonction d'un taux horaire applicable (allant de 17€ à 34€).

La mise à disposition gratuite de prestations regroupe du mécénat de compétences en informatique, conseil juridique, transport et communication.

Le secours en nature correspond à des dons en nature et notamment une ristourne sur l'assurance pour un montant de 450 € et divers matériels envoyés aux Philippines pour un montant de 700 euros.

Notes sur le CROD et le CER

Les ressources collectées auprès du public comprennent les dons sans contrepartie des particuliers.

Les autres fonds privés contiennent les dons en provenance des personnes morales obtenus à notre demande ou spontanément pour le financement des missions sociales, des frais de fonctionnements, et des frais de recherche des autres ressources.

Afin d'être conforme au nouveau règlement comptable CRC N° 2008-12, l'association CAMELEON a mis en place une comptabilité analytique.

Celle-ci permet de répartir les charges en fonction des postes du compte emplois annuel des ressources qui sont les suivants :

- missions sociales
- frais de recherche de fonds
- frais de fonctionnement.

Toutes les charges d'exploitation ont été réparties ainsi lors de leur imputation comptable en fonction de leur nature.

Règle de répartition des frais de collecte de fonds :
Dans le CER les frais de recherche de fonds se divisent en 2 postes :

- frais d'appel à la générosité public
- frais de recherche des autres ressources

Les frais de recherche issus de l'analytique ont été répartis au prorata en fonction des ressources collectées suivantes :

- dons et legs collectés lié à la générosité du public
- autres fonds privés
- subventions et autres concours publics

Règle de répartition des frais de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux frais généraux notamment les locaux, la direction générale et les services supports (Finances, Ressources Humaines, Système d'Information,).

Des quotes-parts ont été affectées aux dépenses des missions sociales et à la recherche de fonds sur la base des modalités suivantes :

- Pour les dépenses financières (prestation DAF externalisée, CAC et cabinet d'expertise comptable) : ventilation à partir d'une clé calculée sur le niveau de charges des sections analytiques
- Pour les frais immobiliers (loyer et charges locatives) ainsi que pour les dépenses de gestion de la paie : ventilation suivant la masse salariale de chacune des sections.

Règle de répartition des emplois de ressources collectées auprès du public.

Les ressources collectées auprès du public sont réparties de la façon suivante.

Les frais d'appel à la générosité du public sont financés à 100% par les ressources collectées auprès du public.

Pour les missions sociales France et étranger la répartition s'appuie sur la ventilation analytique.

CROD

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2024	Exercice N	Exercice N-1 31/12/2023	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- Ressources liées à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	8 785	8 785	10 360	10 360
1.2 Dons, legs et mécénats				
- Dons manuels	355 564	355 564	359 477	359 477
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénats	130 614	130 614	116 093	116 093
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	-	2 274	2 274
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	444 388		440 905	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	28 654		19 392	
3- Subventions et autres concours publics	322 667		366 058	
4- Reprises sur provisions et dépréciations				
5- Utilisations des fonds dédiés antérieurs	59 910	1 169	343 005	259 120
Total	1 350 582	496 132	1 657 563	747 323
CHARGES PAR DESTINATION				
1- Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	269 921	11 536	153 633	32 578
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	171 511	56 307	136 532	63 852
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	580 569	179 188	520 339	193 980
2- Frais de recherche de fonds				
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	65 182	65 182	51 192	51 192
2.1. Frais de recherche d'autres ressources	101 014		75 601	
3- Frais de fonctionnement	158 497	158 497	188 021	111 476
4- Dotations aux provisions et dépréciations	8 833		211 510	
5- Impôts sur les bénéfices	4 522		2 134	
6- Reports en fonds dédiés de l'exercice	30 334	-	109 823	1 548
Total	1 390 382	470 710	1 448 785	454 625
EXCEDENTS OU DEFICITS	- 39 801	25 421	208 778	292 698

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

B - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2024	Exercice N	Exercice N-1 31/12/2023	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la Générosité du public				
1.1 Bénévolat	68 893	68 893	56 858	56 858
1.2 Prestations en nature	344 385	344 385	159 626	159 626
1.3 Dons en nature	1 150	1 150	2 252	2 252
2 - Contributions volontaires non liées à la Générosité du public				
2.1 Bénévolat				
2.2 Prestations en nature				
2.3 Dons en nature				
3 - Concours publics en nature				
3.1 Prestations en nature				
3.2 Dons en nature				
Total	414 427	414 427	218 736	218 736
CHARGES PAR DESTINATION				
1- Contributions volontaires aux missions sociales				
1.1 Réalisées en France	42 356	42 356	21 802	21 802
1.2 Réalisées à l'étranger	26 537	26 537	35 056	35 056
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds				
2.1. Frais d'appel à la générosité du public				
2.1. Frais de recherche d'autres ressources				
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	345 535	345 535	161 878	161 878
Total	414 427	414 427	218 736	218 736
EXCEDENTS OU DEFICITS	-	-	-	-



Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 296		
TOTAL	16 296		
Terrains			
Constructions - Sur sol propre			
:			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage	1 110		
- Générales, agencements et aménagements divers	2 500		
Matériel : - De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	25 021		2 299
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	28 631		2 299
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations			
- Titres immobilisés			108 180
Prêts et autres immobilisations financières	6 600		
TOTAL	6 600		108 180
TOTAL GÉNÉRAL	51 527		110 479

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival. Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
	Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			16 296	
TOTAL			16 296	
Terrains				
Constructions - Sur sol propre				
:				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencs et aménagt. const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage			1 110	
- Gales, agencs et aménagt. divers			2 500	
- De transport				
Matériel : - De bureau et informatique, mobilier			27 320	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL			30 930	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations				
- Titres immobilisés			108 180	
Prêts et autres immobilisations financières			6 600	
TOTAL			114 780	
TOTAL GÉNÉRAL			162 006	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice		Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		16 296			16 296
TOTAL		16 296			16 296
Terrains					
Constructions - Sur sol propre					
: - Sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriel		1 110			1 110
Installations générales, agencements et aménagements divers		1 253	250		1 503
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier		19 337	3 583		22 920
Emballages récupérables et divers					
TOTAL		21 700	3 833		25 533
TOTAL GÉNÉRAL		37 996	3 833		41 829

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions - Sur sol propre							
: - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES				REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges		13 000		13 000
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	8 000		8 000	
TOTAL II	8 000	13 000	8 000	13 000

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	8 000	13 000	8 000	13 000
- D'exploitation		5 000		
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 600		6 600
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	3 100	3 100	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 412	2 412	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	11 500	11 500	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	312 997	312 997	
Charges constatées d'avance	3 487	3 487	
TOTAL	340 096	333 496	6 600

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	18 487	18 487		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	40 007	40 007		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	37 046	37 046		
Impôts sur les bénéfices	4 522	4 522		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	8 975	8 975		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	168 511	168 511		
Produits constatés d'avance	540 543	540 543		
TOTAL	818 091	818 091		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 232	4 894
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	60 752	64 212
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	65 984	69 107

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	31 463	63 659
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	31 463	63 659

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Produits :	- D'exploitation	540 543	830 913
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		540 543	830 913

Charges constatées d'avance		Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Charges :	- D'exploitation	3 487	4 830
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		3 487	4 830

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		À la clôture de l'exercice		dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
			Montant global	dont rembours.	Transferts (1)	Montant global (2)	
Subventions d'exploitation							
Subventions		30 334			47 487	77 820	
TOTAL		30 334			47 487	77 820	
Contributions financières d'autres organismes							
Dons	101 943		58 741		-41 535	1 667	
TOTAL	101 943		58 741		-41 535	1 667	
Ressources liées à la générosité du public							
Dons parraianages	1 169		1 169				
Dons spécifiques	379					379	
Dons France	6 333				-5 952	381	
TOTAL	7 881		1 169		-5 952	760	
TOTAL GÉNÉRAL	109 823	30 334	59 910			80 247	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres art.431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	215 444				215 444
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	200		300 680		300 881
Report à nouveau	700 681	208 778		300 680	608 778
Excédent ou déficit de l'exercice	208 778	-208 778		35 571	-39 801
Situation nette	1 125 103		300 680	336 251	1 085 302
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	1 125 103		300 680	336 251	1 085 302

Commentaires : néant



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Orléans, le 16 juin 2025,

Le commissaire aux comptes

JAVER AUDIT



Anil Javer-Kala



commissaire
aux comptes